

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel

Band: 20 (1979)

Heft: 1

Artikel: Tourisme et loisirs en milieu rural dans le massif des Hautes-Vosges

Autor: Troer, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1088919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tourisme et loisirs en milieu rural dans le massif des Hautes-Vosges¹

CHARLES TROER

Le tourisme prend actuellement une place de plus en plus importante dans l'économie nationale. Sur le plan régional il entre comme facteur à part entière dans les projets d'aménagement et de développement économique. La question est de savoir ce que le tourisme peut apporter, et de quelle façon, à l'économie rurale en crise (et à l'agriculture en particulier) des montagnes moyennes comme le massif des Vosges.

Les Hautes-Vosges s'inscrivent presque entièrement à l'intérieur de la zone de rénovation rurale: ensemble des communes dont les problèmes sont liés à leur caractère montagnard ou à leur proximité immédiate de la montagne.

1 Le milieu naturel et le monde rural, composants du gisement touristique «Hautes-Vosges»

Cette partie comporte l'étude de ce que le tourisme vosgien doit au passé: les richesses naturelles mais aussi de ce que le monde essentiellement rural a créé comme richesses historiques, et comment la mise en valeur en est faite.

On admet généralement, sans discussion, la réalité touristique des Vosges. Il a paru utile cependant de l'analyser, en attribuant des points aux différents sites et lieux touristiques d'après leur importance et leur attractivité qu'on peut estimer en se basant sur des normes de fréquentation définies soit par les textes et les règlements, soit par les responsables de l'aménagement pour décider de l'importance des équipements. Cette notation permet également de comparer les communes entre elles et de réaliser le croquis fig. 1. Ainsi 16 communes paraissent richement dotées et une trentaine d'autres assez richement. L'offre de nature (montagne, forêts, lacs) l'emporte nettement sur les réalisations des hommes au cours de l'histoire devenues maintenant des curiosités. Ce sont des communes comme Senones, Schirmeck, Thann, Masevaux, Lautenbach, Guebwiller etc. qui sont les plus riches «historiquement».

L'impression «a priori» qu'on a du tourisme vosgien se confirme bien: on ne va pas dans les Vosges pour visiter des villes ou des villages historiques, des monuments remarquables, des musées, mais pour profiter de la nature, faire des promenades en forêt ou des randonnées à travers les chaumes, pratiquer le ski en hiver. Dans ce domaine, le massif des Vosges, montagne moyenne, peut-il devenir un

¹ Compte-rendu d'une thèse du troisième cycle, soutenu par l'auteur à l'Université de Strasbourg au mois de juin 1978.

pôle d'attraction touristique national ou même, étant donné sa situation, international? Il est malheureusement handicapé par nature: les étés frais et les hivers à l'enneigement capricieux, caractéristiques de son altitude et de sa latitude, limitent ses prétentions.

La grande richesse des Vosges c'est la population: 75 habitants au km², presque la moyenne française. Elle n'est ni spécifiquement montagnarde puisque 17 % seulement vivent au-dessus de 600 m, ni spécifiquement agricole puisque 12,5 % seulement vivent dans les exploitations agricoles. Elle est typiquement rurale car si, selon l'I.N.S.E.E., on compte 15 unités urbaines, il n'y a aucune agglomération qui dépasse les 20 000 habitants, et leur rythme de vie est beaucoup plus campagnard qu'urbain. Mais l'exode rural généralisé, affaiblit le dynamisme économique de cette population et notamment dans le domaine touristique. La stabilisation de l'agriculture, surtout montagnarde de la ferme d'altitude, et la création sur place d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires conditionnent en partie la vitalité du tourisme.

Le tourisme, activité basée essentiellement sur la mobilité, le déplacement, exige encore plus que toute autre activité économique un réseau diversifié de voies de communications. Il manque, du point de vue ferroviaire, de grandes percées trans-vosgiennes mais les modestes altitudes des cols ont favorisé deux ou trois grands axes routiers très utiles au tourisme. Le maillage des routes départementales, des petites routes et des chemins d'accès paraît bien développé et ne nécessite que certains aménagements pour son amélioration. L'enclavement handicape sérieusement encore l'essor touristique de certaines communes.

Enfin la maîtrise du foncier importe beaucoup:

- il rend possible la réalisation par les communes d'équipements socio-touristiques,
- il donne aux agriculteurs l'assurance d'une certaine pérennité de leur exploitation.

La cartographie de ces différents facteurs, fondamentaux pour l'essor touristique, confrontés en un tableau de synthèse aboutit à la réalisation d'un croquis déterminant les communes disposant de plus ou moins grandes possibilités de mise en valeur de leur potentiel touristique (fig. 2).

Malgré certains handicaps 33 communes disposent de larges possibilités d'avenir et plus de 70 autres d'atouts convenables. C'est là une bonne base pour un certain tourisme rural.

2 La demande touristique, l'organisation de l'accueil et l'encadrement touristique dans le massif des Hautes-Vosges

L'auteur étudie les réalités touristiques du présent, en recherchant l'ordre de grandeur de la demande et les disponibilités de l'accueil ainsi que les facultés actuelles du monde rural pour faire face à cet accueil et à la mise en œuvre d'une activité de loisirs, indispensable pour promouvoir le tourisme.

La calcul de la demande présente beaucoup de difficultés dues au manque de

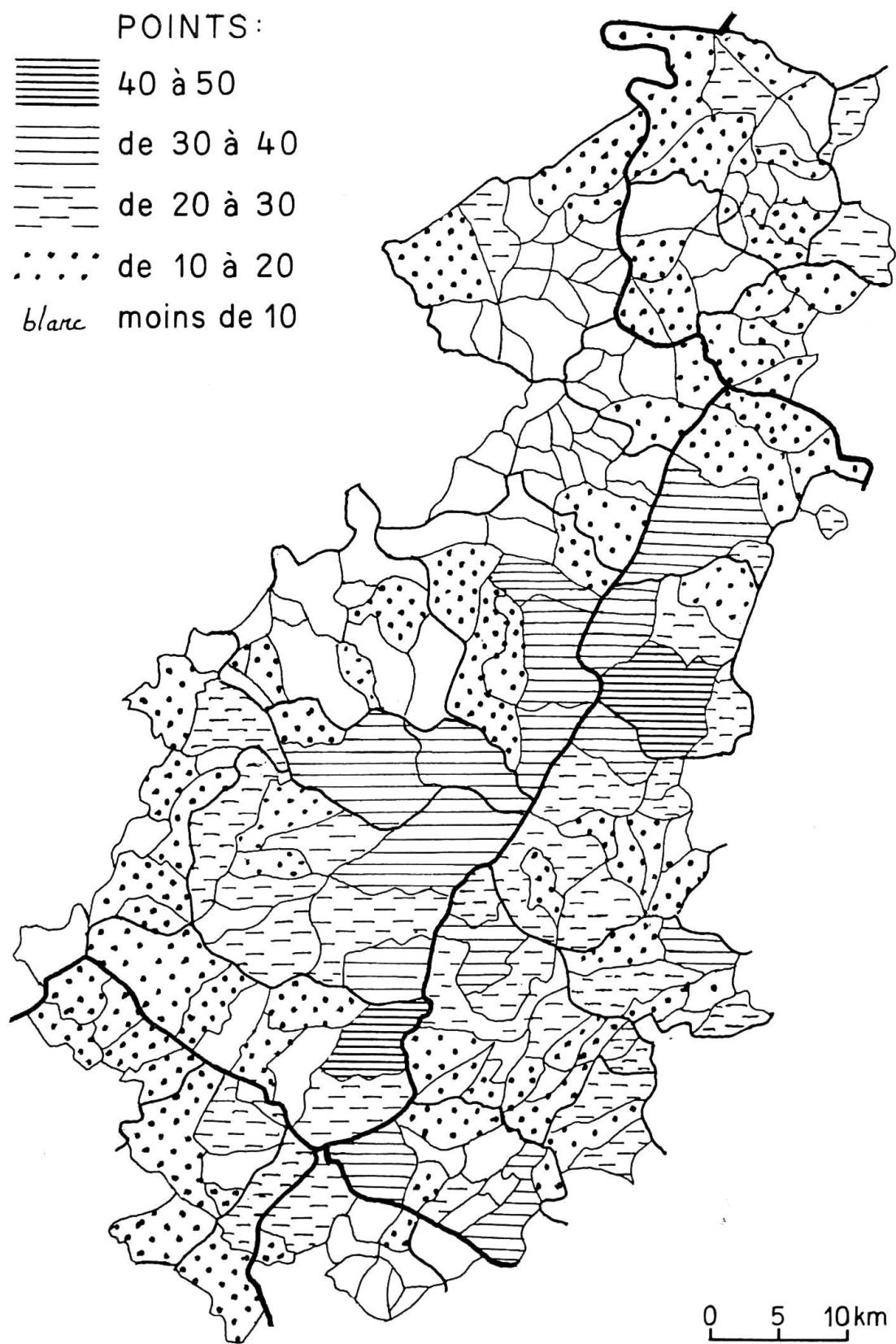


Fig. 1: Richesse du gisement touristique: Hautes-Vosges, valeur en points

renseignements statistiques continus au niveau des communes, à la diversité des taux nationaux et régionaux, à la terminologie fluctuante selon les différents organismes et administrations s'occupant du tourisme. On peut simplement admettre que les résultats donnent un ordre de grandeur relativement fiable.

Ils se résument de la façon suivante:

- en été apparaît une demande potentielle globale au niveau régional (toutes provenances) de 1 300 000 à 1 350 000 personnes,
- environ 950 000 personnes pourraient être intéressées par le week-end alors que 1 300 000 le serait par les sorties dominicales au moins quelquefois par an.

En direction de la zone des Hautes-Vosges, étudiée ici, le flux probable s'établirait de

- 500 000 à 550 000 en été,
- 140 000 à 150 000 pendant les week-end,
- 250 000 à 300 000 pour les sorties dominicales.

La demande régionale de vacances d'hiver s'élèverait à environ 350 000 personnes en moyenne, en grande partie satisfaite par les Hautes-Vosges, dont 100 000 à 150 000 skieurs qui ne peuvent pratiquer leur sport que dans ce massif.

Ces statistiques concernent le tourisme de séjour surtout. Le flux du tourisme de passage, impossible à estimer, est beaucoup plus important.

Le tableau suivant indique comment l'accueil peut faire face à cette demande:

| Accueil: Nombre de places | Demandes (au maximum) | Durée moyenne du séjour |
|---------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Hôtels | 11 456 | 15 jours à 3 semaines |
| Camps | 23 255 | 24 jours |
| Locations (autres que gîtes) | 9 823 | |
| Gîtes ruraux | 1 696 | |
| Chambres en F. A. | 878 | |
| Pensions, M.F.V., V.V.F. | 3 270 | 15,5 jours |
| Résidences secondaires | 35 722 | 15 jours à un mois |
| Colonies de vacances | 20 961 | 3 semaines (x 3) |
| Refuges, A.J. | 4 894 | fin de semaine |
| Camp à la ferme | 700 | ? |

A.J. = auberge de jeunesse, F.A. = ferme auberge, M.F.V. = maison familiale de vacances, V.V.F. = village de vacances familiales.

On note un suréquipement hôtelier provenant du fait qu'on a surtout disposé les équipements en fonction du tourisme de passage. Par contre les places pour camppeurs sont à peine suffisantes d'où un camping sauvage important (6700) que les 700 places de camping à la ferme sont incapables d'éponger. Le camping n'est pas

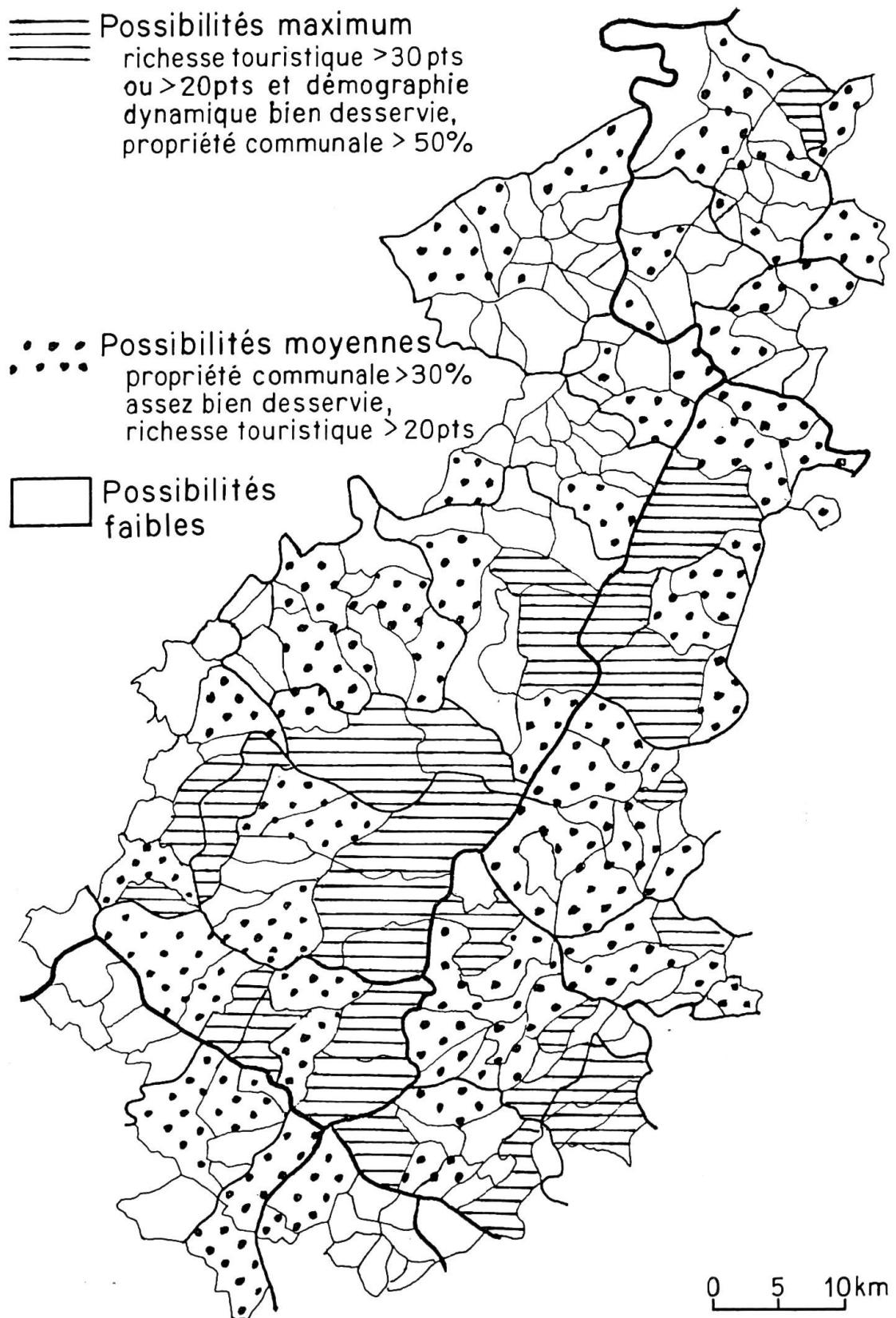


Fig. 2: Possibilités de mise en valeur du gisement touristique en fonction de la richesse et des moyens (communications, services)

bien adapté aux conditions climatiques, il n'a à satisfaire qu'un tourisme de passage d'assez courte durée (21,9 jours) et joue le rôle d'hébergement complémentaire de l'hôtellerie. Mais il manifeste plus souvent le désir des municipalités de donner à leur commune un équipement touristique. Le phénomène des résidences-secondaires est particulièrement développé dans les Hautes-Vosges. Il pose, là comme ailleurs et même plus peut-être, des problèmes importants compte-tenu de la situation de l'agriculture de montagne:

- en se multipliant et en s'égrenant de façon anarchique les résidences secondaires parcellisent l'espace agricole, stérilisent des terroirs, gênent la culture,
- en important toutes sortes de types de maisons ou en dégradant l'ancien habitat par des restaurations maladroites elles détruisent l'ancien équilibre de l'espace rural.

Par contre la résidence secondaire marque un retour vers la campagne et atténue les effets de l'exode rural, elle conserve et rénove souvent le patrimoine immobilier et maintient les infrastructures des services. Il faut donc des résidences secondaires mais pas n'importe où, et n'importe lesquelles!

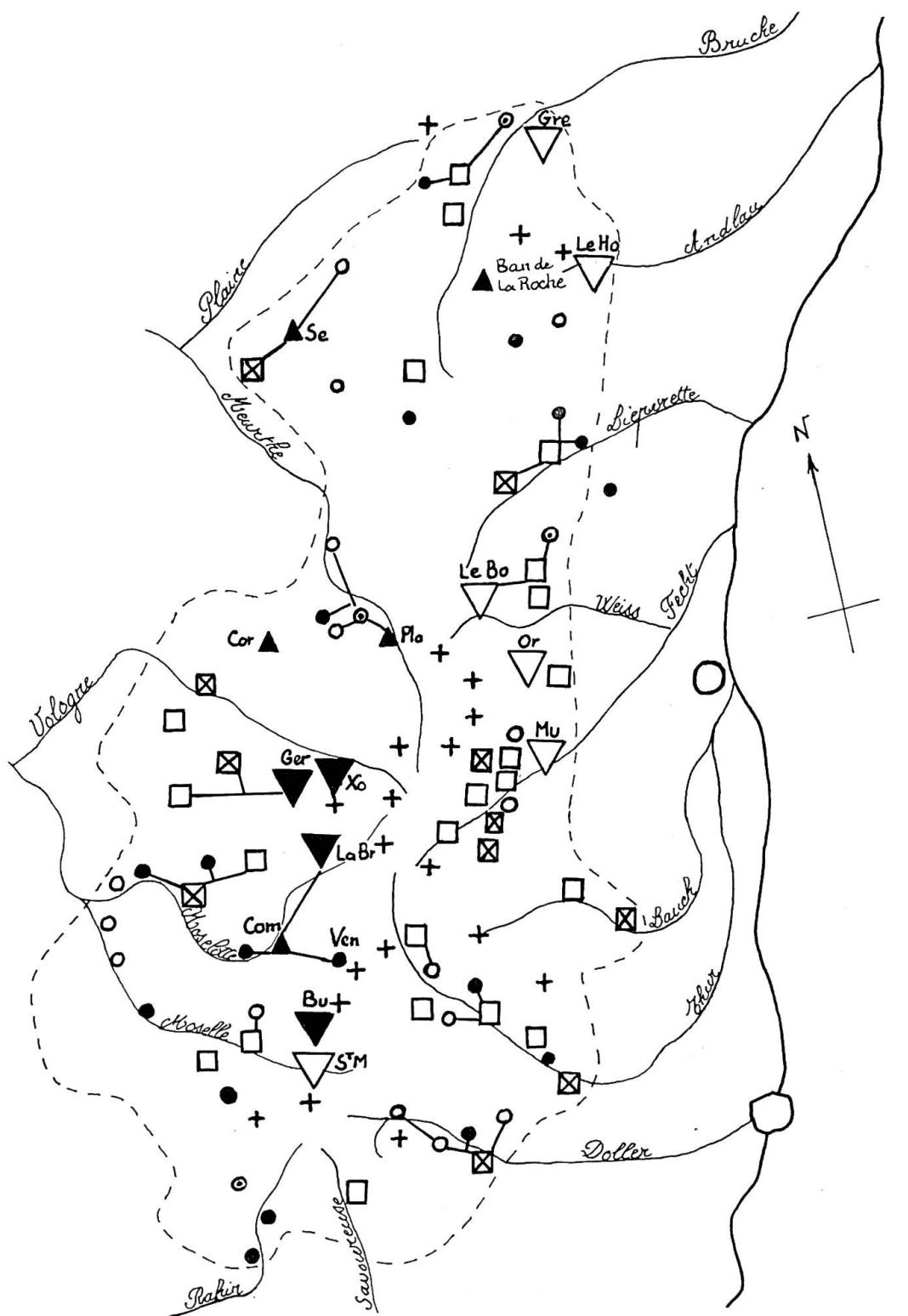
En somme, actuellement le tourisme vosgien a surtout consisté en un tourisme de passage qui a entraîné un suréquipement hôtelier le long des axes principaux et une prolifération du camping. On s'est beaucoup moins préoccupé de développer le tourisme de séjour qui s'est avant tout spécialisé dans l'accueil des jeunes (colonies de vacances), dans l'accueil de type social (M.F.V., V.V.F.) et des groupes et sociétés (chalets, A.J.). Ainsi il n'est pas étonnant que l'équipement d'espaces de loisirs montre de sérieuses lacunes. Une enquête a permis de préciser que les loisirs de plein air et sportifs, demandant des équipements modestes ou aucun, priment largement (51,4 % des réponses), par contre il manque de piscines (1,5 %), de courts de tennis (2,2 %), de centres équestres (3 %); les équipements de ski avec 5,7 % occupent une bonne place.

Les loisirs sociaux (foyers, fêtes folkloriques, aires de jeux, forêts aménagées, etc.) qui dépendent de l'action des collectivités locales tiennent une seconde place intéressante avec 35,8 % des réponses. Par contre les loisirs intellectuels (9,3 %) et artistiques (3,5 %) devront voir leur importance augmenter relativement aux autres loisirs car il en va aussi bien des conditions de vie et de la qualité de la vie des populations résidentes que de l'avenir du tourisme de séjour et de passage. Un effort important est à réaliser pour faire des Hautes-Vosges un parc de loisirs attractif.

Les aptitudes touristiques, le taux de fonction touristique (rapport entre le nombre de places disponibles pour les hôtes saisonniers, multiplié par 100, à la population

permanente: $T_f(t) = \frac{L \times 100}{P}$ et le niveau de l'équipement-loisirs de chaque commune permettent de les classer en stations, centres, bourgs et localités touristiques que la figure 3 localise.

Le maillage ainsi obtenu montre qu'une dizaine de communes environ peuvent prétendre un rang de stations alors qu'il existe une multitude de centres, de bourgs et de localités répartis en un semis bien disséminé. Ce maillage invite donc



| | | | |
|----------------------|-----------------------------|---|--------------------------|
| Localité touristique | Bourg touristique | □ | Semi-Station |
| Village rural | ○ | | |
| Village-centre | ◎ | × | Station de tourisme |
| Village-bourg | ● | | |
| C.T. | Petit centre ou sous-centre | × | |
| | Centre touristique | ▲ | Centre de sports d'hiver |
| | | + | |

Fig. 3: Schéma d'armature touristique du massif des Hautes-Vosges

à promouvoir un tourisme plus diffus, tourisme spécifiquement rural dont les retombées économiques profiteront à l'ensemble de la région.

Les agriculteurs (4,8 % de la population active) sont-ils capables de saisir pleinement cette chance grâce aux stages de formation qui leur sont destinés? Le parc immobilier peut-il accueillir dans de bonnes conditions le citadin amateur de tourisme à la ferme? Les loisirs seront-ils capables d'attirer et de maintenir un flux touristique tel qu'il apportera des revenus complémentaires satisfaisants?

Cela dépend et dépendra de choix et d'actions qui pour l'instant ne sont pas entièrement soumis à la volonté des principaux intéressés.

3 Le tourisme vosgien et le monde rural montagnard dans la perspective des plans d'aménagement

Sous ce titre nous nous proposons d'analyser les cadres administratifs et législatifs dans lesquels le monde rural se trouve enserré pour agir et les moyens dont il dispose pour réaliser son devenir.

On aboutit à trois constatations pessimistes bien connues:

- une hiérarchisation et une centralisation charpentées n'admettant qu'une concertation «figurative»;
- un manque de correspondance entre les divisions administratives, les circonscriptions d'action des différents organismes et les zones d'intervention entraînant complication des dossiers, pertes de temps, manque d'efficacité;
- une répartition et une utilisation des crédits échappant à la volonté des principaux responsables et promoteurs.

La commune, cellule de base reconnue de toute action d'aménagement et d'équipement, n'a pas, dans le cadre montagnard surtout, la taille nécessaire, les moyens financiers convenables et bien souvent la volonté politique suffisamment forte et éclairée pour pouvoir faire quelque chose. L'arsenal de textes de lois et de règlements, de plans, de schémas et de contrats n'empêche pas la dérogation, prévue d'ailleurs normalement, de devenir une sorte de règle en se multipliant. La pression de différentes associations et notamment de celles qui défendent l'intégrité du cadre de vie importe beaucoup, elle doit se faire avec l'accord et dans l'intérêt de la majorité des intéressés.

En conclusion, les Vosges sont une zone touristique encore sous-développée mais qui heureusement peut encore choisir son type de développement en fonction des besoins et des désirs logiquement et clairement exprimés et définis. Le milieu rural vosgien présente deux aspects:

- un de type agricole, peu important numériquement, en crise économiquement, mais nécessaire pour la maîtrise de l'ensemble de l'espace touristique;
- un de type villageois, aggloméré, à la recherche d'emplois, désirant rester sur place.

Le tourisme et les loisirs ne peuvent apporter seuls des solutions d'ordre économique à la situation de crise mais ils peuvent aider et favoriser les diverses solutions possibles. L'aspect touristique est pris en compte par tous les projets d'aménagement sans, toute fois, qu'un choix net ait été fait entre l'équipement par stations agglomérées et l'équipement plus diffus de type rural. De ce choix dépend la réussite de la mise en œuvre du Schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien, adopté par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) en février 1978. Il sera la pierre d'angle pour la construction d'un monde rural montagnard nouveau.

FERIEN UND WOCHENEND-TOURISMUS IN DER LÄNDLICHEN WELT DER HOCHVOGESEN (Zusammenfassung)

Der Autor untersucht die zunehmende Bedeutung des Tourismus für das Mittelgebirge der Vogesen, dessen Landwirtschaft mit Schwierigkeiten zu kämpfen hat. Abb. 1 fasst zusammen, was die Gemeinden an Anziehungskraft besitzen: Nach einem Punktschema werden die Reichtümer der Natur und das künstlerische Erbe – letzteres vor allem in den Randgebieten – addiert. Es zeigt sich dabei, dass Wälder, Hochweiden, Seen und Schnee die stärkste Anziehungskraft ausüben. Das Fehlen grösserer Städte hat den Vogesen das ländliche Aussehen bewahrt, wenn auch nur 4,8 % der Berufstätigen in der Landwirtschaft arbeiten. Der Mangel an Bahnlinien durch das Gebirge wird einigermassen durch eine Reihe grosser Passtrassen aufgewogen. Abb. 2 kombiniert die touristischen Trümpfe mit der Bevölkerungsdynamik und der Verkehrserschliessung. Im zweiten Teil der Arbeit werden die Zahl der möglichen Gäste, das Beherbergungsangebot und die touristische Infrastruktur untersucht, wobei zu unterscheiden ist zwischen Feriengästen und Passanten, die den Hauptteil der Übernachtungen stellen. Interessant ist auch, dass maximal 150 000 Skifahrer auf die Vogesen zur Ausübung ihres Sportes angewiesen sind. Für die Aufnahme der Gäste stehen zur Verfügung: Hotels, Campingplätze, Mietwohnungen (auch in Bauernhäusern), Bauernhöfe mit mehreren Gastzimmern, Pensionen, Häuser für Familienferien, Familienferiendorfer, Zweitwohnungen, Gebäude für Ferienkolonien der Jugend, Hütten des Vogesenclubs, Jugendherbergen und schliesslich erteilen auch Einzelhöfe die Bewilligung zum Kampieren auf ihrem Gelände, da die offiziellen Plätze nicht ausreichen. Ein besonderes Problem stellen die Zweitwohnungen dar, da sie das Landschaftsbild und die Landwirtschaft beeinträchtigen können. Verbessert werden sollten die Einrichtungen für gehobene Besucherschichten (Schwimmbäder, Tennisplätze, Pferdesport), um eine einseitige Ausrichtung der Vogesen auf Sozialtourismus zu vermeiden. Beachtet man alle für den Fremdenverkehr wichtigen Einrichtungen, so sind es höchstens zehn Orte, die höheren Ansprüchen genügen (Abb. 3); die wirtschaftlichen Gegebenheiten verlangen vor allem eine Verflechtung von Tourismus und Landwirtschaft, wie es auch die Entwicklungspläne vorsehen. Es wird nicht leicht sein, alle Vorstellungen und Wünsche zu berücksichtigen, stehen sich doch auch zwei soziale Klassen gegenüber: die «landschaftspflegenden» Bauern der Einzelhöfe, die es zu erhalten gilt, und die Bewohner der geschlossenen Dörfer, die Arbeitsplätze benötigen, um nicht landflüchtig zu werden. Wenn es den Planern gelingt, die Wünsche und Bedürfnisse der beiden Gruppen zu befriedigen, kann daraus eine neue Gesellschaftsstruktur des Mittelgebirgslandes entstehen.

(G. Bienz)